

# SAINTE AGATHE DES MONTS

Ici bat le cœur des Laurentides

---

## AVIS PUBLIC

---

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. La demande de dérogation mineure décrite ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53 et ses amendements* sera étudiée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 16 décembre 2025, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2025-0258	Lot 6 241 091 du cadastre du Québec - impasse de l'Érablière	Va-805	Superficie d'un garage résidentiel : <ul style="list-style-type: none"><li>• la construction d'un garage attenant projeté ayant une superficie de 87,29 mètres carrés au lieu d'une superficie maximale de 75 mètres carrés.</li></ul>

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 novembre 2025.

Anny Després, greffière adjointe